

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5616

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL Abied Boulaib

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0665151560

Total des frais engagés:

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/02/2014

Nom et prénom du malade : EL ABIED BOU LAIB Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

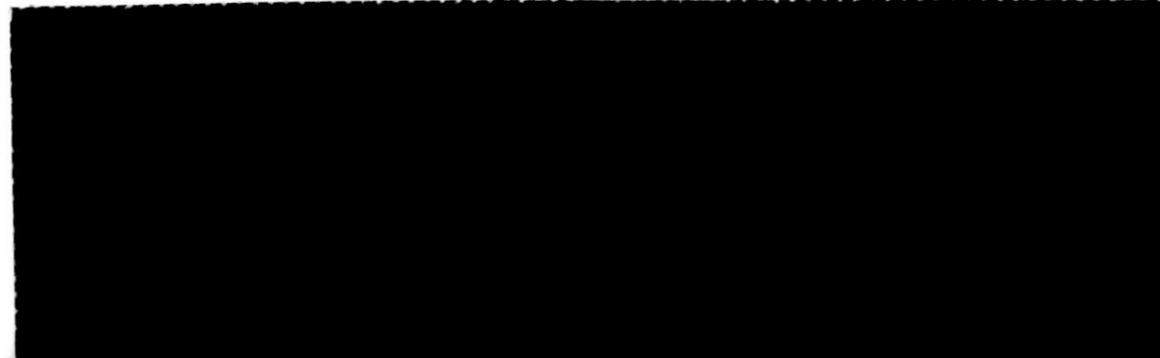
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/02/24	CS		300 DH	<i>Dr. Yasmine JAH Spécialiste en Hépato-Gastroenterologie 109, Bd. Amala Appt. N°4 - Hay Al Ousra 2 Ain Chok - Casablanca Tél : 05 22 52 61 39</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL-JADIDA ROUTE D'EL-JADIDA 240, Bd Brahim Roudani Casablanca Tél: 05 22 99 57 46 Tél: 05 22 02 2680</i>	01/02/24	217,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE SQUALLI D'ANALYSES MEDICALES Dr. BENMILOND 240, Bd Brahim Roudani Maârif Tél: 05 22 25 78 25 X 05 22 25 39 61 Téléphone - Portable: 9980501</i>	01/02/24	B + A130	13.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="D				

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 240000560

CASABLANCA le 01-02-2024

Mr EL ABIED Bouchaib

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0111	Créatinine	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0148	Lipase	B100	B
0149	Troponine	B250	B
0154	Ferritine	B250	B
0182	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B
0270	Hélicobacter pylori	B180	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 1130

TOTAL DOSSIER : 1300.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille trois cents dirham .

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25

مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61



093000214

Docteur Yasmine Jalal

الدكتورة ياسمين جلال

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie
- Proctologie
- Endoscopie digestive (fibroscopie, coloscopie)
- Echographie



- اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
- أمراض الكبد و أمراض المخرج
- الفحص بالمنظار
- الفحص بالصدى

Ordonnance

Casablanca le : ٢٥.٠٦.٢٤

El Abied BouJaib

NFS.PS. Fém
ASAT, ALAT, L. postmuc
uric, urat, créatinine à jw
bilan d'hémostase, TCO2HCO3
Sur les Hélicobacte pylori

LABORATOIRE SOUDI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENNILLI DJD
240 Bd Amgala Casablanca
Tél : 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61

DR. YASMINE JALAL
Spécialiste en Hepato-Gastro-enterologie.
209, Bd Amgala Appt. N°4, Hay Al Ousra
Aïn Chok - Casablanca
Tél : 05 22 52 61 3*

69, 30 DH
LOT: 230856
EXP: 10/2026

LOT 231112
EXP 03/2025
PPV 122.80 DH

PYROXIX®

Antiseptique de sodium - Neutralisant de sodium
Suspension buvable - Flacon de 250 ml

PPV : 31,50 DH



l'appareil digestif

- Proctologie
- Endoscopie digestive
(fibroscopie, coloscopie)
- Echographie



- امراض الكبد و أمراض المخرب

- الفحص بالمنظار

- الفحص بالصدى

Ordonnance

Casablanca le : 01.09.24

El Abied Boudjellal
122.80 ~~El Zegzaheg~~ SV
31.50 ~~El Zegzaheg~~ SV
21 P 100 mg x 30 = 600 mg
63.30 ~~El Zegzaheg~~ SV
31 Ballony L 215 287 x 215 PDT 145
217.60

PHARMACIE D'EL JADDA
ROUTE D'EL JADDA
240, Bd Raphi Reddani
Casablanca
Tel: 05 22 99 57 46

Dr. Yasmine JALAL
· Spécialiste en Hépato-Gastro-entérologie
· Proctologie
10, Bd. Amgala Appt. N°4 - Hay Al Ousra 1
Aïn Chok - Casablanca
Tél : 05 22 52 61 39

209, Bd Amgala Appt N° 4, Hay Al Ousra 1, Aïn Chok - Casablanca
Tél : 05 22 52 61 39/06 13 88 97 02 Email : yasmine-ja@hotmail.fr

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 01-02-2024 à 14:24

Code patient : 2203220053

Né(e) le : 26-04-1960 (63 ans)



Mr EL ABIED Bouchaib

Dossier N° : 2402010027

Prescripteur : Dr Yasmine JALAL

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

Hématies :

5.10 M/mm³ (4.30-5.76)

Hématocrite :

44.50 % (39.50-50.50)

Hémoglobine :

15.30 g/dL (13.50-17.20)

VGM :

87 fL (80-99)

TCMH :

30 pg (27-34)

CCMH :

34 g/dL (28-36)

Leucocytes :

5 980 /mm³ (3 900-10 200)

Polynucléaires Neutrophiles :

56 %

Soit:

3 349 /mm³ (2 000-7 500)

Lymphocytes :

32 %

Soit:

1 914 /mm³ (1 000-4 000)

Monocytes :

9 %

Soit:

538 /mm³ (<1 100)

Polynucléaires Eosinophiles :

3 %

Soit:

179 /mm³ (0-600)

Polynucléaires Basophiles :

0 %

Soit:

0 /mm³ (0-150)

Plaquettes :

245 000 /mm³

Commentaire :

(150 000-450 000)

Hémogramme normal.

Validé par : Dr BENMLOUD Loubna
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61
Casablanca - Maroc - Date : 358050

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2402010027 - Mr EL ABIED Bouchaib

HEMOSTASE

Temps de Quick

Technique chronométrique (Stago)

Temps de Quick Témoin:

12.9 sec.

Temps de Quick Patient:

13.4 sec.

Taux de Prothrombine

92.00 % (70.00-100.00)

INR :

1.04

TP Ratio patient/témoin

1.04

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVATEUR

Technique Chronométrique (Stago)

TCK Temps témoin

30.0 sec.

TCK Temps patient

31.4 sec.

TCK Ratio patient/témoin

1.05

(<1.20)

Variation pathologique; Temps du patient > de 8 sec au temps de témoins.

Chez les nouveaux nés TCK est 1.2 à 1.5 fois plus long que le TCK témoin adulte.

ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum :

Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD - PAP- KONELAB 30 - BIOLABO)

0.94 g/L (0.70-1.10)
5.22 mmol/L (3.89-6.11)

Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexplicable) associés à :
- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur deux dosages consécutifs,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L >6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Urée

(Dosage UV enzymatique - Konelab 30 - Thermo fisher)

0.37 g/L (0.20-0.50)
6.16 mmol/L (3.33-8.33)

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

مختبر الصقلبي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALE
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani 25 / 05 22 25 39 61
Tél: 05 22 25 78 25 • Fax: 05 22 25 39 61 • Urgences: 0668 181 182 • E-mail: labosqalli@gmail.com
Page 2 / 4

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

2402010027 - Mr EL ABIED Bouchaib

Créatinine

(Créatine Enzymatique -Respons 920 Diasys)

9.6 mg/L
 85.0 µmol/L

(7.0-13.0)

(61.9-115.0)

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMÉE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

Clairance:

(Clairance de la créatinine estimée pour un patient caucasien)

84 mL/min

(>60)

Classification de la maladie rénale chronique :

- G1 : Clairance normale : > ou =à 90mL/min
- G2 : Clairance légèrement abaissée : 60-89mL/min
- G3a : Clairance légèrement abaissée à modérément abaissée : 45-59mL/min
- G3b : Clairance modérément à sévèrement abaissée : 30-44mL/min
- G4 : Clairance sévèrement abaissée : 15-29mL/min
- G5 : Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min.

Transaminases GPT (ALAT)

(ALT IFCC - Konelab30 - Thermo fisher)

14 UI/L

(0-35)

Transaminases GOT (ASAT)

(AST IFCC- Konelab 30 - Thermo fisher)

20 UI/L

(0-40)

Lipase

(Dosage Colorimétrique- Konelab 30 - Thermo Fisher)

45 UI/L

(0-60)

Ferritine

(Chimiluminescence - Cobas e 411 - Roche)

91.31 ng/mL

(30.00-300.00)

MARQUEURS CARDIAQUES

Troponine Ic Ultra Sensible

(Tech: Immuno-fluorescence(FeIA) AIA)

0.03 ng/ml

(<0.06)

Le laboratoire Sqalli vous informe qu'il effectue les analyses suivantes: PROBNP et BNP, résultat en urgence (1 Heure)

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna
 مختبر الصقلبي للتحاليلات الطبية
 LABORATOIRE SQALLI ANALYSES MEDICALES
 Dr. BENMILLOUD
 240, Bd Brahim Roudani
 Casablanca - Maroc
 Tel: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Fax: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Email: labosqalli@gmail.com



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2402010027 - Mr EL ABIED Bouchaib

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI

Titre des IgG :

(Technique ELISA, Alegria Orgentec)

102.00 UI/mL

/ / /

Interprétation :

- < à 20 UI/mL : Sérologie négative
- 20 à 25 UI/mL : Limite
- > à 25 UI/mL : sérologie positive

Le laboratoire Sqalli vous informe qu'il dispose du test de recherche de l'antigène de l'Helicobacter pylori dans les selles, un outil non invasif du suivi du traitement et dispose également du test respiratoire à l'urée, résultat le jour même.

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

Dr. BENMLOUD
Loubna
Laboratoire SQALLI d'ANALYSES MÉDICALES